

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 MAI 2017

Auditorium de Capital 8



ALBIOMA

NOTRE NATURE EST PLEINE D'ÉNERGIE

AVERTISSEMENT

Le présent document contient des déclarations prospectives sur la stratégie, les objectifs et les perspectives d'Albioma.

Ces déclarations prospectives peuvent être affectées par des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres éléments aléatoires qui pourraient avoir pour conséquence que les résultats futurs, les performances et les réalisations d'Albioma soient significativement différents de ce qui est envisagé ou suggéré dans le présent document.

Albioma ne prend aucun engagement ni ne donne aucune garantie sur la réalisation de ces déclarations prospectives.

À moins que la loi ne l'y oblige, Albioma ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives contenues dans le présent document.

Le présent document ne constitue pas une quelconque offre ou sollicitation à vendre, acquérir ou souscrire des titres Albioma.

SOMMAIRE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE	4
2. GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT	8
3. POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE	15
4. PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE : BILAN 2016 ET PERSPECTIVES	24
4.1 FRANCE	25
4.2 MAURICE	36
4.3 BRÉSIL	38
5. RÉSULTATS FINANCIERS 2016	44
6. PERSPECTIVES	54
7. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS	57
8. QUESTIONS ET RÉPONSES	65
9. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	66
10. PRÉSENTATION ET VOTE DES RÉSOLUTIONS	71

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Jacques Pétry, Président du Conseil d'Administration

Mickaël Renaudeau, Secrétaire Général

OUVERTURE

- Déclaration d'ouverture
- Constitution du Bureau de l'Assemblée
 - Désignation des Scrutateurs
 - Désignation du Secrétaire
- Déclarations d'usage liées à la conformité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée Générale aux règles applicables
- Annonce du quorum provisoire
- Absence de demande d'inscription à l'ordre du jour de résolutions nouvelles et absence de questions écrites au Conseil d'Administration
- Quitus au Conseil d'Administration de l'accomplissement des formalités liées à la convocation et à la tenue de l'Assemblée Générale

ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ (1/2)

À titre ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Affectation du résultat et fixation du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Option pour le paiement du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2016 en actions nouvelles
- Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 aux dirigeants mandataires sociaux
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération bénéficiant aux dirigeants mandataires sociaux à compter du 1^{er} janvier 2017
- Approbation des conventions et engagements relevant des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jacques Pétry
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jean-Carlos Angulo
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Financière Hélios
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Mme Michèle Remillieux
- Nomination aux fonctions d'Administrateur de la société Bpifrance Investissement
- Nomination aux fonctions d'Administrateur de M. Frédéric Moyne
- Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ (2/2)

À titre extraordinaire

- Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en vue de réduire le capital par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription en cas de demandes excédentaires en application de la 19^e résolution
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou un plan d'épargne groupe, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation serait admise
- Proposition à l'Assemblée Générale de mettre fin, par anticipation, aux délégations de compétence consenties au Conseil d'Administration par les 13^e, 14^e, 16^e, 17^e et 18^e résolutions de l'Assemblée Générale du 28 mai 2015
- Modification des dispositions de l'article 5 des statuts relatives à la compétence du Conseil d'Administration en matière de transfert du siège social
- Pouvoirs pour l'exécution des formalités

2. GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT

Jacques Pétry, Président du Conseil d'Administration

Michel Bleitrach, Vice-Président du Conseil d'Administration et
Administrateur Référent

UN ACTIONNARIAT PROGRESSIVEMENT RESTRUCTURÉ (1/2)

Deux nouveaux actionnaires de long terme au soutien de la stratégie

COFEPP La Martiniquaise : 6 % du capital

- Groupe familial indépendant fondé en 1934
- Deuxième groupe français de spiritueux
- Parmi les 10 premiers groupes mondiaux du secteur
- Partenaire stratégique d'Albioma depuis plus de 10 ans dans les DROM
 - Turbine à combustion du Galion
 - Centrale bagasse/biomasse Galion 2
 - Turbine à combustion de Saint-Pierre
 - Centrales photovoltaïques dans les Caraïbes

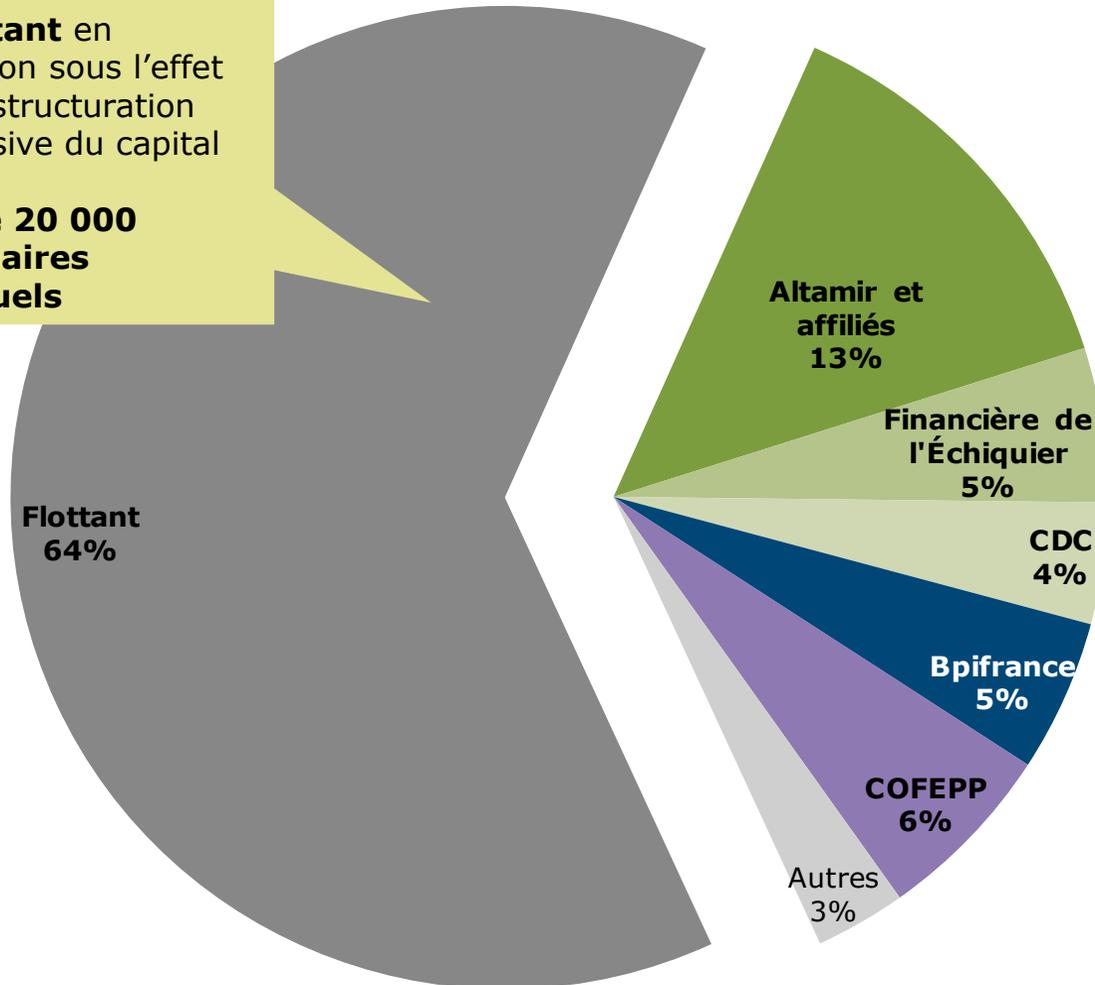
Bpifrance Investissement : 5 % du capital

- Filiale de Bpifrance
 - Une institution contrôlée par la Caisse des Dépôts et l'État
 - Investisseur minoritaire en accompagnement de la croissance des entreprises
- Fonds ETI 2020, géré par Bpifrance Investissement
 - Dotation de 3 milliards d'euros
 - Concentration sur les entreprises de taille intermédiaire françaises, avec pour objectif d'aider les entreprises à accélérer leurs projets d'innovation et de développement, notamment à l'international

UN ACTIONNARIAT PROGRESSIVEMENT RESTRUCTURÉ (2/2)

Un flottant en diminution sous l'effet de la restructuration progressive du capital

Près de 20 000 actionnaires individuels



Altamir, CDC, Financière de l'Échiquier

Des investisseurs institutionnels de premier plan, au capital depuis plusieurs années

UNE GOUVERNANCE DISSOCIÉE EFFICACE...

...effective depuis le 1^{er} juin 2016

Jacques Pétry (62 ans), Président du Conseil d'Administration



- Diplômé de Polytechnique et Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées
- **1996-2001** : Président-Directeur Général de Sita
- **2001-2005** : Président-Directeur Général de Suez Environnement
- **2005-2007** : CEO de Sodexo Europe Continentale et Amérique Latine
- **2007-2011** : Président du Conseil de Surveillance d'Idex
- **2011-2016** : Président-Directeur Général d'Albioma
- 0,29 % du capital détenus au 31 décembre 2016

Frédéric Moyne (41 ans), Directeur Général



- Diplômé d'HEC, début de carrière chez Air Liquide en Allemagne
- **2000-2012** : rejoint Albioma et est en charge successivement de missions de développement de projets, de gestion des achats, de financement des projets et de la holding, du M&A et des relations investisseurs
- **2012** : devient Directeur Général Adjoint en charge de la Stratégie et du pôle Énergies Renouvelables
- **2013** : est chargé du développement du Groupe au Brésil, où il pilote avec succès l'acquisition des deux premières installations du Groupe
- 0,07 % du capital détenus au 31 décembre 2016

UNE ORGANISATION FAVORISANT L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS

Conseil d'Administration

- **Valide les orientations stratégiques** proposées par le Directeur Général
- **Contrôle la mise en œuvre de la stratégie**
- Autorise les décisions de gestion excédant les pouvoirs du Directeur Général (investissements importants, croissance externe, financement...)

Administrateur Référent

- Coordonne les travaux des Administrateurs indépendants
- S'exprime en leur nom, en particulier vis-à-vis des actionnaires

Président

- Organise et coordonne les travaux du Conseil et veille à **l'efficacité de la gouvernance**
- Représente l'entreprise face aux grands partenaires, actionnaires, autorités de tutelles
- **S'exprime au nom du Conseil d'Administration**, en particulier vis-à-vis des actionnaires
- S'assure de la **mise en œuvre de la stratégie** définie par le Conseil d'Administration
- Veille, avec le Comité d'Audit, à **l'efficacité du contrôle interne**

Directeur Général

- **Élabore les orientations stratégiques** à proposer au Conseil, en concertation avec le Président
- **Met en œuvre la stratégie**
- Anime l'équipe de direction
- Porte la responsabilité de l'information communiquée au marché
- Représente la société à l'égard des tiers

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION...

...des compétences complémentaires au service des actionnaires

Composition

- **Jacques Pétry, Président**
- **Michel Bleitrach (ind.), Vice-Président, Administrateur Référent, Président du Comité d'Audit, des Comptes et des Risques**
Ex-PDG de Keolis, Président du Conseil de Surveillance d'Indigo Infra
- **Jean-Carlos Angulo (ind.), Président du Comité des Engagements**
Ex-DGA et membre du Comex de Lafarge
- **Marie-Claire Daveu (ind.), Présidente du Comité RSE**
Directrice du Développement Durable et des Affaires Institutionnelles Internationales de Kering
- **Valérie Landon (ind.)**
Vice-Chairman Investment Banking & Capital Markets du Credit Suisse Europe
- **Michèle Remillieux (ind.), Présidente du Comité des Nominations et Rémunérations**
Ex-DGD de Hay Group
- **Maurice Tchenio (représentant Altamir)**
PDG d'Altamir Gérance et d'Apax Partners

Quelques chiffres

	2016	2015
Taux d'indépendance	71,4 %	71,4 %
Féminisation	42,9 %	28,6 %
Moyenne d'âge	64 ans	65 ans
Nombre de réunions	10	15
Taux de présence	93 %	87 %

Enjeux d'évolution

- Retour progressif à 9 membres
- Réduction de l'âge moyen
- Respect des exigences de parité (40/60)
- **Deux nominations proposées**
 - Frédéric Moyne
 - Bpifrance Investissement

DEUX CANDIDATURES AUX FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

Une réponse adaptée aux enjeux d'évolution du Conseil

Bpifrance Investissement

- Franchissement en hausse, le 27 mars 2017, du seuil de 5 % du capital : Bpifrance figure désormais parmi les cinq premiers actionnaires du Groupe
- Accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe : transition énergétique et développement international des activités

Représentation par Émilie Brunet



- 34 ans
- Directrice d'Investissement au sein de la division *Mid & Large Caps* de Bpifrance
- Auparavant analyste financier chez Oddo & Cie
- ESCP Europe

Frédéric Moyne

- Directeur Général d'Albioma depuis le 1^{er} juin 2016
- Prise de fonctions réussie
- Fin définitive du contrat de travail (suspendu depuis le 1^{er} juin 2016) à partir du 1^{er} juin 2017

En chiffres...

	31/05/2017	2016	2015
Taux d'indépendance	55,6 %	71,4 %	71,4 %
Féminisation	44,4 %	42,9 %	28,6 %
Moyenne d'âge	58 ans	64 ans	65 ans

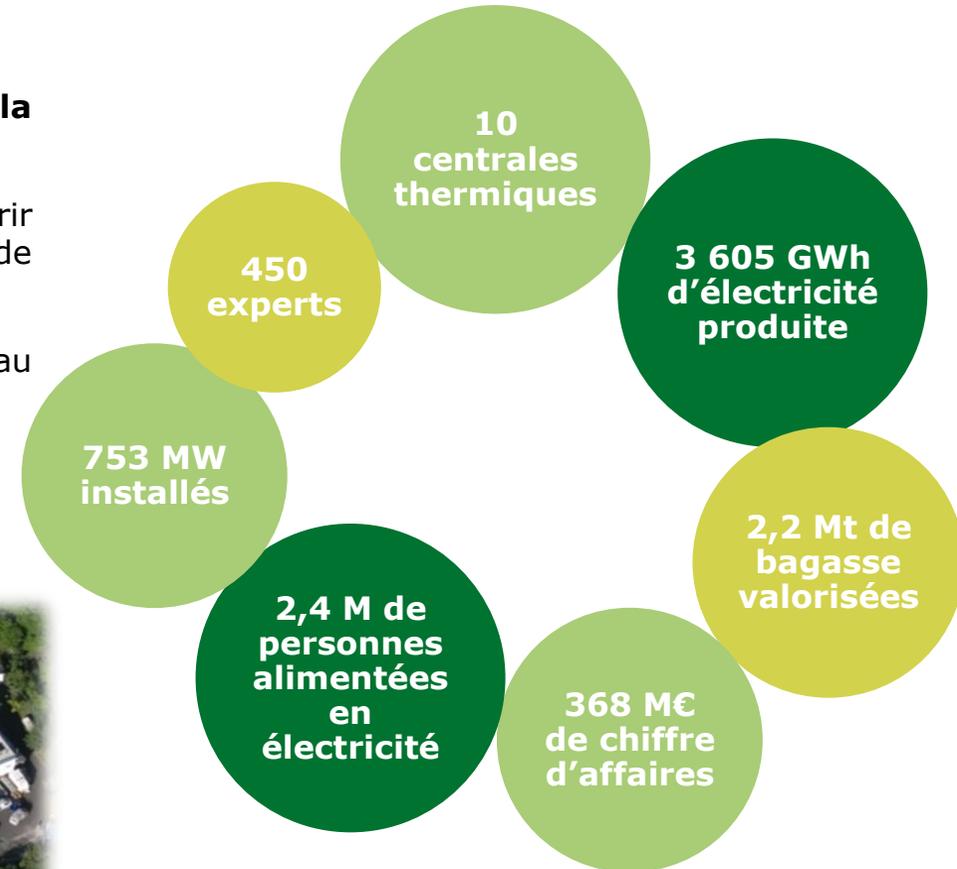
3. POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Jacques Pétry, Président du Conseil d'Administration

Frédéric Moyne, Directeur Général

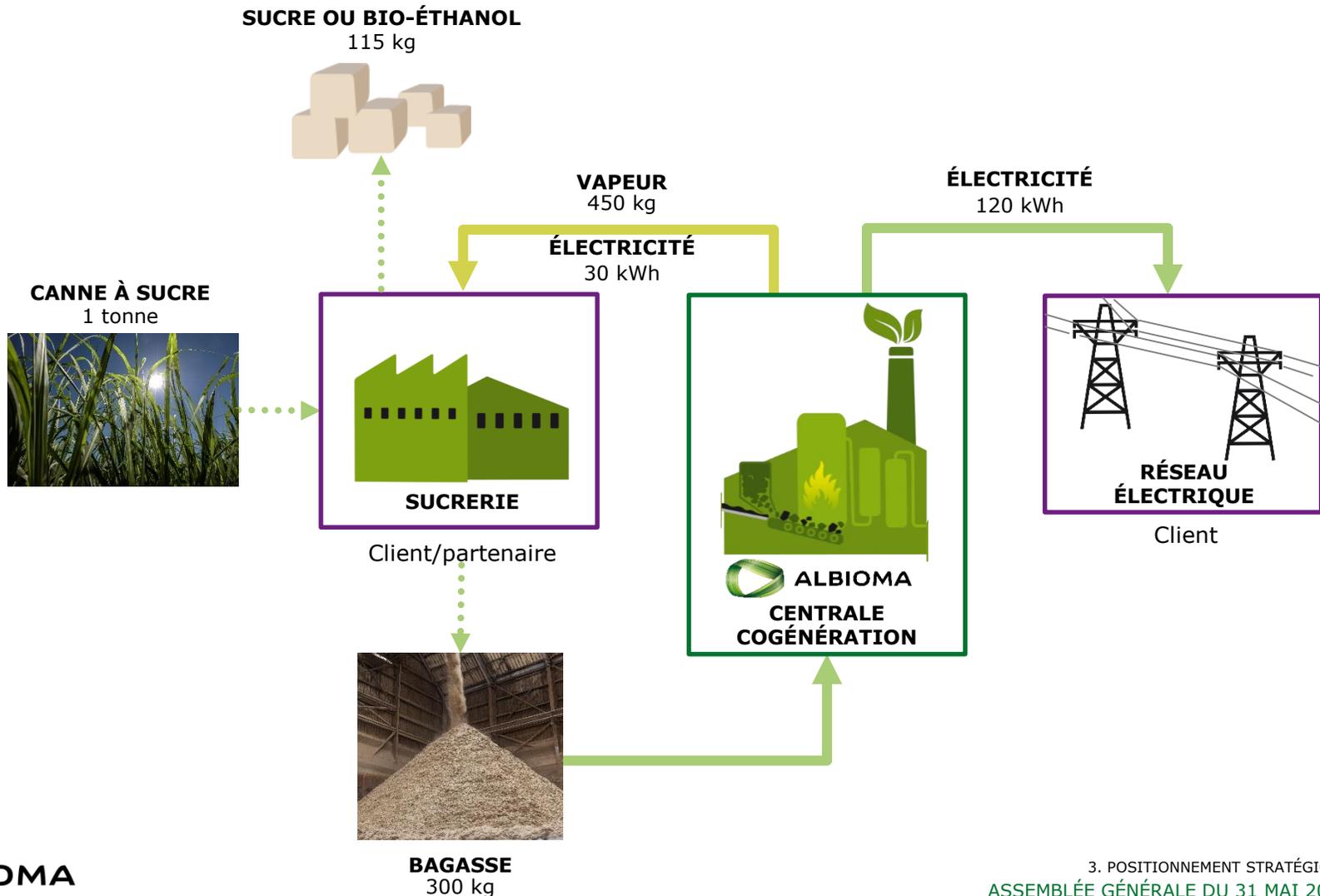
ALBIOMA, UN PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ INDÉPENDANT

- **Producteur d'électricité renouvelable de base** (disponible 24h/24 et 7j/7)
- **Valorisation à haute efficacité énergétique de la bagasse** (coproduit de la canne à sucre après broyage)
 - Production fiable de vapeur et d'électricité pour couvrir les besoins énergétiques du partenaire sucrier (taux de disponibilité ~100%)
 - Export de l'électricité excédentaire sur le réseau électrique (120 kWh/tonne de canne)
- **Acteur incontournable du photovoltaïque** dans les DOM



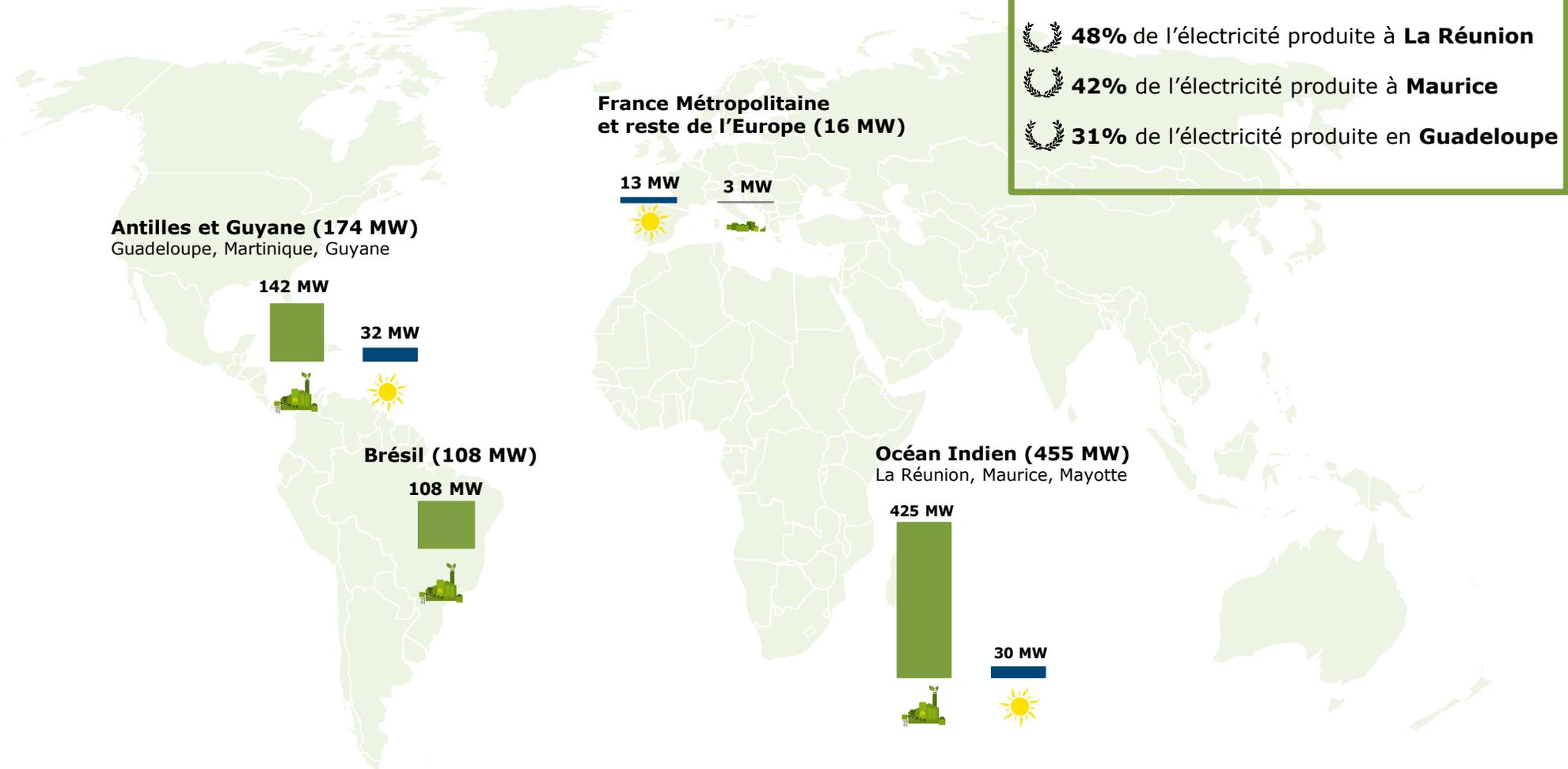
NOTRE MODÈLE HISTORIQUE

Acteur de référence de la valorisation à haute efficacité énergétique de la bagasse



ALBIOMA, UNE EMPREINTE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE

Capacité installée de 753 MW



UNE STRATÉGIE FONDÉE SUR 3 PILIERS



Transition énergétique dans les DOM



Déploiement du modèle bagasse à l'international



Projets solaires à forte valeur ajoutée

ALBIOMA, 1^{ER} ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES DOM

Objectif de la loi de transition énergétique : 50% d'ENR dans les DOM à horizon 2023

- **Substitution de la biomasse durable au charbon dans les centrales valorisant aujourd'hui de la bagasse**
 - Biomasses locales en priorité (paille de canne, déchets verts, etc.), sans conflit d'usage
 - Biomasse importée en complément, systématiquement certifiée
- **Développement de nouvelles capacités renouvelables**
 - 1^{ère} centrale de base 100% bagasse/biomasse à la Martinique
 - 1^{ère} turbine de pointe fonctionnant essentiellement au bioéthanol à La Réunion
 - Développement de projets solaires avec stockage d'énergie
- **À l'étude : valorisation des Combustibles Solides de Récupération (CSR) en substitution des énergies fossiles**

DÉPLOIEMENT DU MODÈLE À L'INTERNATIONAL

Expertise Albioma basée sur un savoir-faire unique reconnu à l'étranger



2000

Maurice

- 45% de l'électricité produite sur l'île
- 3 centrales en exploitation
- 1 projet en développement

2014

Brésil, priorité du groupe à l'international

- 1^{er} pays producteur de canne à sucre au monde (700 Mtc)
- Valorisation de la bagasse : rendements moyens de l'ordre de 40 à 50 kWh/tc (contre 120 kWh/tc dans les centrales Albioma)
- 2 centrales en exploitation; 1 nouveau projet signé en 2016
- 40% des investissements du Groupe sur 10 ans (2013-2023); 1 projet tous les 12/18 mois
- Objectif : atteinte de la taille critique

À moyen terme

Développement

- Approche géographique : Amérique Latine, Asie
- Approche client : en accompagnement des sucriers déjà partenaires

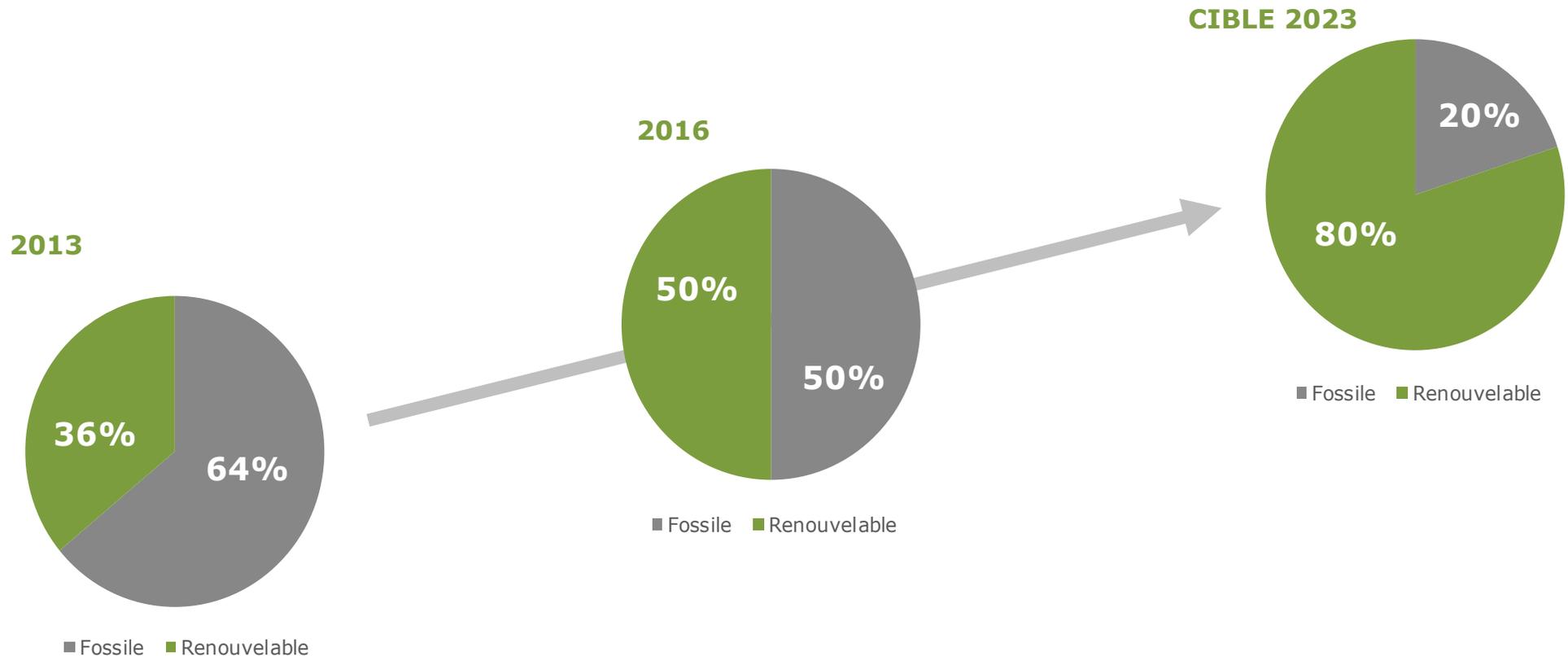
PROJETS SOLAIRES À FORTE VALEUR AJOUTÉE

10 ans de performance et d'innovation

- Un **acteur incontournable** du **photovoltaïque** dans les **DOM**
 - Pionnier depuis 2006
 - 17% de part de marché
- Un **positionnement de niche** sur des **projets à fort contenu technologique**
 - 5,9 MWc remportés en 2016
 - Projets avec stockage
- **Première organisation multi-sites** en France à avoir obtenu la **triple certification QSE** en 2016



OBJECTIF : 80% D'ÉNERGIE RENOUVELABLE À HORIZON 2023



- Évolution rapide du mix énergétique grâce à :
 - la conversion à la biomasse des unités bagasse-charbon existantes
 - la construction de centrales 100% biomasse dans l'Outre-mer français et d'installations photovoltaïques
 - l'acquisition et le développement de centrales 100% bagasse au Brésil

4. PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE : BILAN 2016 ET PERSPECTIVES

Frédéric Moyne, Directeur Général

Pascal Langeron, Directeur Général Adjoint – Direction Industrielle

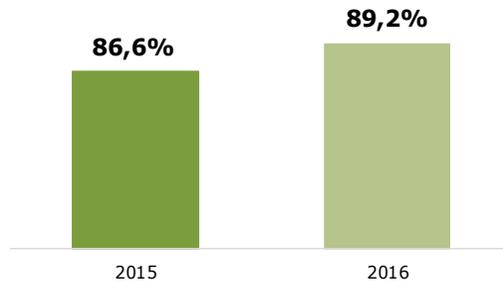
4.1 France

Pascal Langeron, Directeur Général Adjoint – Direction Industrielle

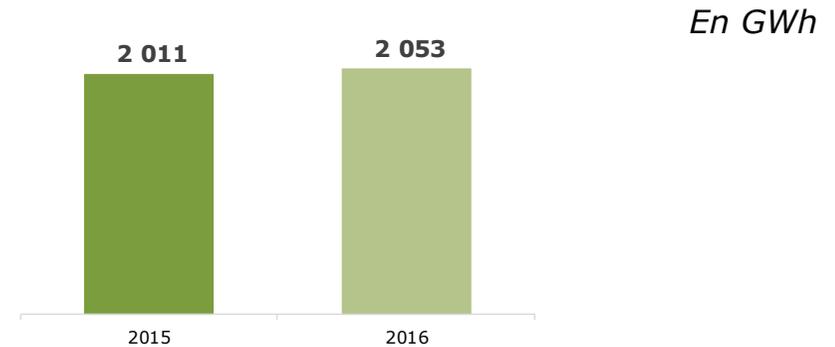
BIOMASSE THERMIQUE FRANCE : BONNE DISPONIBILITÉ EN 2016

THERMIQUE

DISPONIBILITÉ DES CENTRALES



PRODUCTION ÉLECTRIQUE



- Disponibilité des installations en augmentation significative par rapport à 2015
 - Retour à des niveaux de performances normatifs
 - Pas d'arrêt d'Albioma Caraïbes (espacement tous les 18 mois)
- Taux d'appel par EDF
 - Érosion du taux d'appel de nos centrales de base
 - Maintien d'un fort taux d'appel de la centrale de pointe de Galion en 2016 à 34,8% (vs. 32,9% en 2015)

SIGNATURE D'AVENANTS AU CONTRAT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ DE LA CENTRALE ALBIOMA BOIS-ROUGE EN 2016

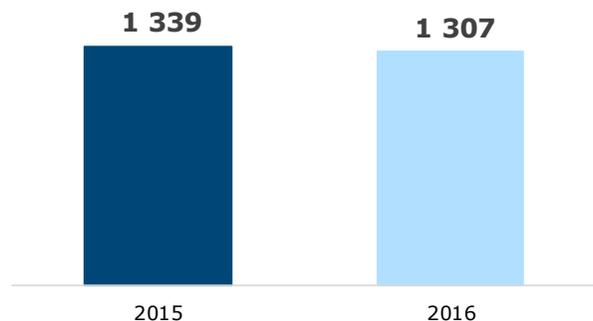
THERMIQUE

- **Traitement des sous-produits de combustion et des effluents liquides**
 - Compensation des surcoûts résultant de la gestion des sous-produits de combustion et des effluents liquides de la centrale de Bois-Rouge
- **Traitement des fumées**
 - Rappel : directive environnementale européenne IED (Industrial Emission Directive) applicable au plus tard au 1^{er} janvier 2020 imposant une réduction des émissions de SOx (oxyde de soufre) et de NOx (oxyde d'azote)
 - Validation des investissements nécessaires par la signature d'un avenant avec EDF
- **Négociations similaires aux Antilles en 2017**
 - Signature d'un avenant au contrat d'Albioma Caraïbes en mai 2017
 - Négociations à venir sur Albioma Le Moule

PERFORMANCE STABLE DE L'ACTIVITÉ SOLAIRE

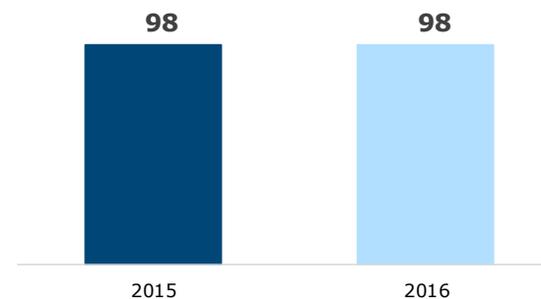
SOLAIRE

NOMBRE D'HEURES ÉQUIVALENT PLEINE PUISSANCE



PRODUCTION ÉLECTRIQUE

En GWh

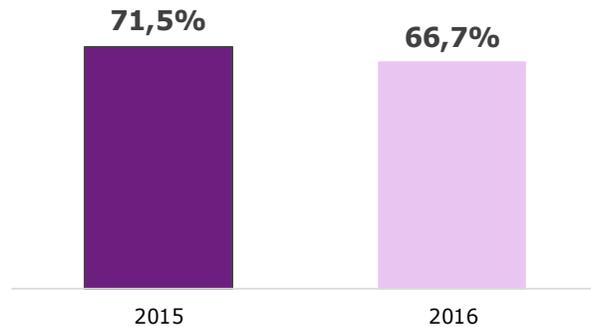


- Conditions d'ensoleillement moins favorables dans les Caraïbes et en Europe du Sud
- Production stable par rapport à 2015 liée à un effet périmètre dû à l'acquisition de 3 MWc à La Réunion en avril 2015
- 5,9 MWc de projets photovoltaïques avec stockage d'énergie pour un investissement global de 13 M€

RESTRUCTURATION DE L'ACTIVITÉ BIOMÉTHANISATION (3MW)

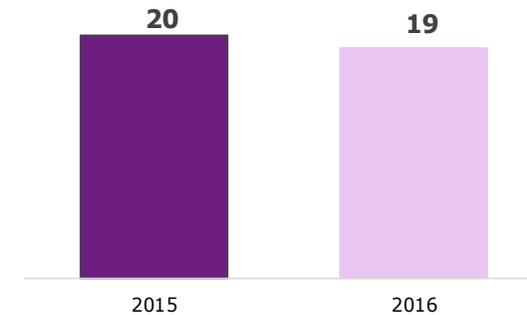
BIOMÉTHANISATION

DISPONIBILITÉ



PRODUCTION ÉLECTRIQUE

En GWh



- Décision de conserver les 3 centrales en exploitation au sein du périmètre Albioma
 - Réorganisation industrielle et restructuration de l'activité méthanisation fin 2016
 - Nouvel arrêté ministériel prolongeant de 5 ans la durée des contrats d'achats (de 15 à 20 ans)
 - Objectif : un retour à l'équilibre dès 2017 des 3 exploitations (Tiper, Cap'ter, Sain'ter)

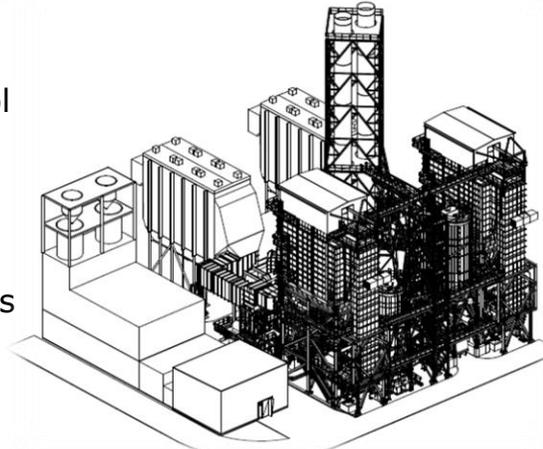
Perspectives dans l'outre-mer Français

4 PROJETS EN COURS

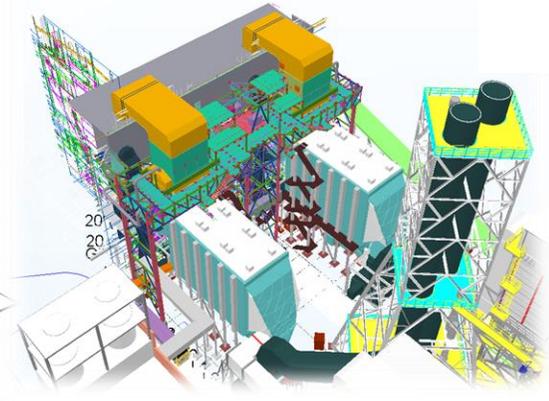
- 1 **Travaux de modernisation** des installations existantes (traitements des fumées)
- 2 Construction de l'usine **Galion 2** en Martinique, première **centrale 100% bagasse/biomasse** des DOM
- 3 **Turbine à combustion** à **Saint-Pierre** de La Réunion, première centrale au bioéthanol du monde
- 4 Trois **centrales photovoltaïques avec stockage** d'énergie suite à un appel d'offre lancé par la CRE

TRAVAUX DE MODERNISATION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

- Travaux en cours sur les centrales Albioma Le Gol et Albioma Bois-Rouge
 - Installation de catalyseurs de dénitrification des fumées
 - Installation de réacteurs de désulfuration des fumées avec injection de chaux
- 191 M€ d'investissement sur les 2 centrales de La Réunion d'ici 2019
- **Albioma Caraïbes : signature d'un avenant au contrat EDF**



Implantation IED ALGA



Implantation DéNox ALGA

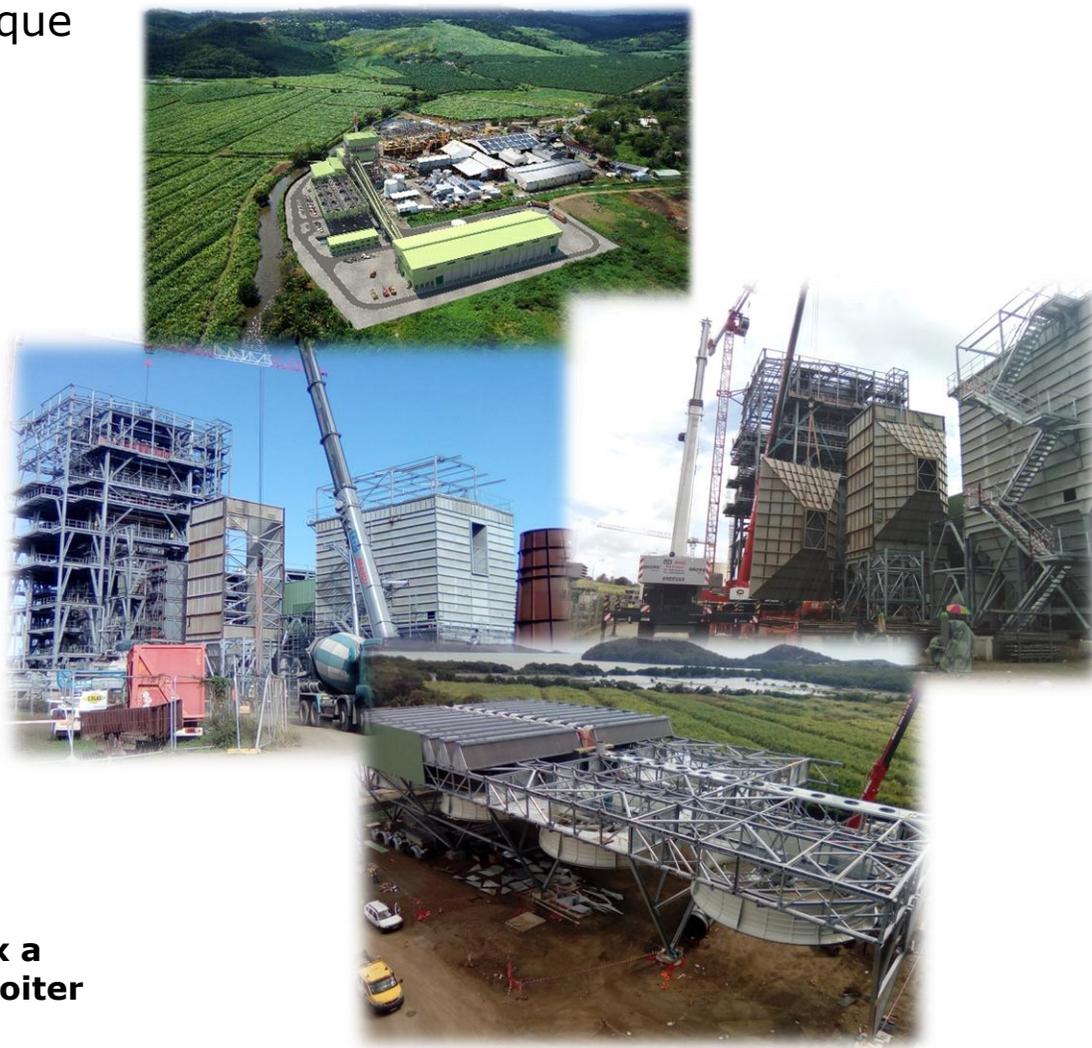


Installations DéSox ALGA

GALION 2 : 1^{RE} CENTRALE 100% BAGASSE/BIOMASSE DES DOM

Construction lancée en 2015 en Martinique

- **40 MW** installés
- **Combustible** : bagasse, biomasse locale et biomasse importée (pellets)
- **30 ans** de contrat
- **185 M€** d'investissement
 - Dette projet de 120 M€ sur 20 ans
- **80%** du capital détenus par Albioma
- **Mise en service prévue** : T4 2017
- **La cour administrative d'appel de Bordeaux a confirmé la validité de l'autorisation d'exploiter de la centrale Galion 2**



TURBINE À COMBUSTION DE SAINT-PIERRE À LA RÉUNION

Financement signé le 18 juillet 2016 et construction lancée

- **41 MW** installés
- **Technologie** : turbine General Electric ;
fonctionnement en pointe
- **Combustibles** : majoritairement bioéthanol (et en complément fioul léger)
- **25 ans** de contrat
- **60 M€** d'investissement
 - Dette projet de 45 M€ sur 24 ans
- **51%** du capital détenus par Albioma
- **Mise en service prévue** : fin T4 2017

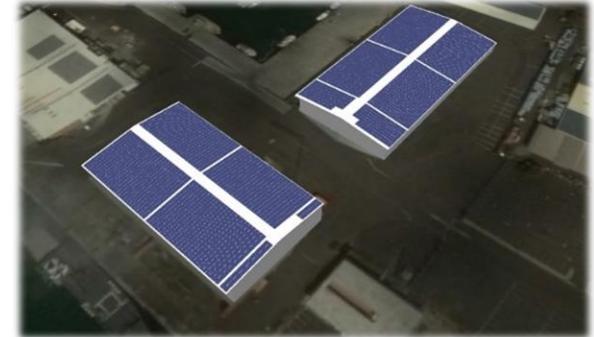


NOUVELLES CENTRALES SOLAIRES AVEC STOCKAGE D'ÉNERGIE

Albioma lauréat pour 3 centrales photovoltaïques avec stockage d'énergie d'un appel d'offre lancé par la CRE

- 3 projets représentant **5,9 MWc** installés
- **Technologie** : 2 centrales en toiture à La Réunion (2,6 MWc) et 1 centrale au sol en Guadeloupe (3,3 MWc)
- **Environ 13 M€** d'investissement
- **Mise en service prévue** : 2018/2019
- Participation aux prochains appels d'offres Zones Non Interconnectées (ZNI) lancés par la CRE

Le Port
Île de La Réunion



Stade de l'est
Saint-Denis de La Réunion



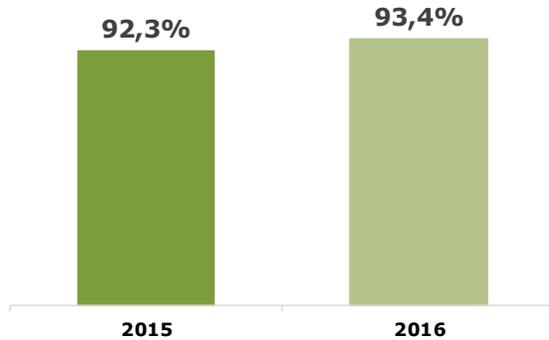
Sainte-Rose
Guadeloupe



4.2 Maurice

EXCELLENTE PERFORMANCE DES CENTRALES MAURICIENNES

DISPONIBILITÉ DES CENTRALES



PRODUCTION ÉLECTRIQUE

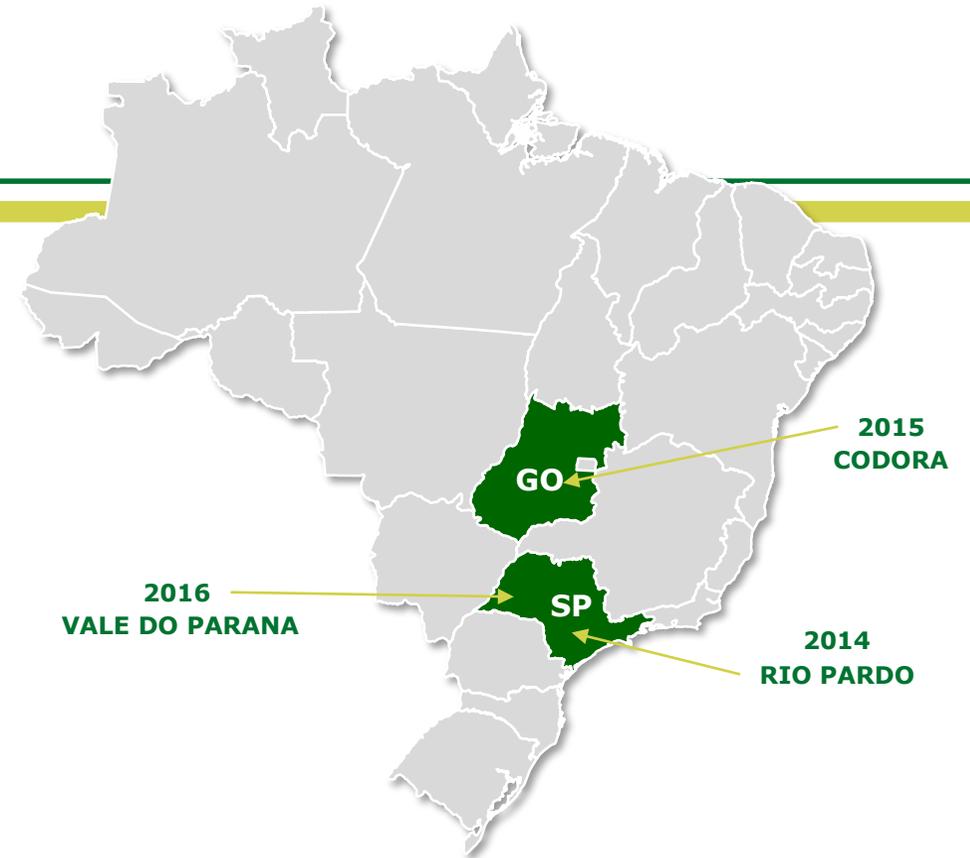
En GWh



- Très bonne performance des centrales exploitées par Albioma avec notamment un taux d'appel élevé à la centrale de Terragen
- Quote-part du résultat net de ces entités consolidées par mise en équivalence intégrée depuis 2014 au résultat opérationnel du Groupe (EBITDA et EBIT)

4.3 Brésil

Frédéric Moyne, Directeur Général



DÉVELOPPEMENT D'ALBIOMA AU BRÉSIL

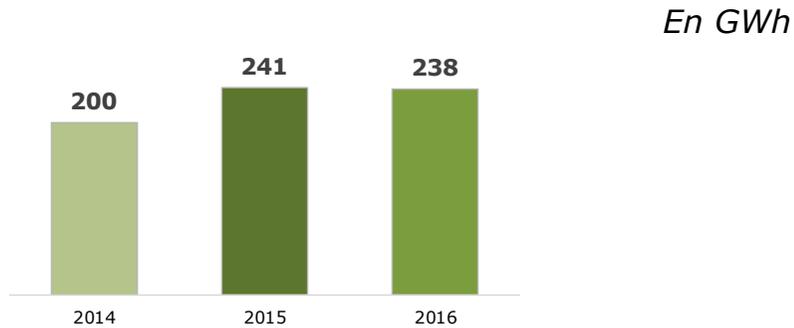


ÉVOLUTION DES INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

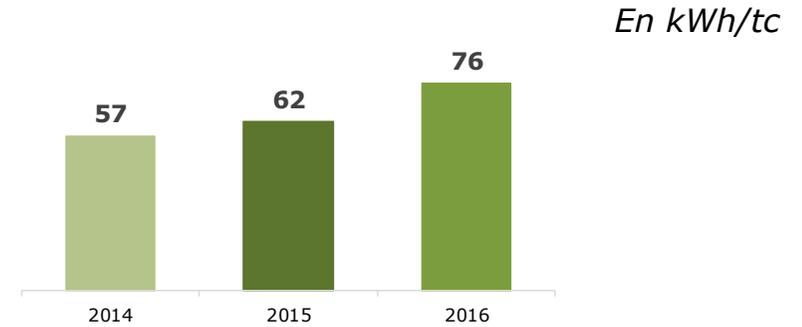
-  Renforcement du Réal par rapport à l'Euro : 3,7 BRL/EUR fin avril 2017 vs 4,2 BRL/EUR fin 2015
-  Baisse de l'inflation au Brésil : 6,3% fin 2016 vs 10,7% fin 2015
-  Amorces de la baisse des taux d'intérêt au Brésil : CDI à 11,2% fin avril 2017 vs à 14,1% fin 2015
-  Augmentation du cours moyen du prix de vente de l'électricité sur le marché SPOT : 457 BRL/MWh fin avril 2017 vs 30 BRL/MWh début 2016

BONNE PERFORMANCE DES CENTRALES RIO PARDO ET CODORA

PRODUCTION ÉLECTRIQUE



RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE



- Volume de cannes broyées par nos partenaires en baisse de 20% du fait de conditions météorologiques défavorables
- Bonnes performances opérationnelles qui se traduisent par un taux de disponibilité élevé vis-à-vis de la sucrerie dans les deux usines (98% en moyenne) et une amélioration du rendement énergétique de 23%

POURSUITE DE LA STRATÉGIE DE SÉCURISATION DES VENTES

Rappel : 2 modes de commercialisation de l'électricité au Brésil

- **Marché règlementé** : contrats d'achat long terme dans le cadre d'appels d'offres organisés par le régulateur
- **Marché libre** : contrats d'achat court terme négociés avec des clients industriels ou liquidation au spot

RIO PARDO & CODORA

- **Prix moyen de la vente d'énergie**
 - **2015** : prix moyen 292 BRL/MWh (Codora consolidé à partir d'août 2015)
 - **2016** : prix moyen de 205 BRL/MWh sur l'année, soit -30% vs. 2015
- **2017-2019** : ~ **75% de l'énergie contractualisée à 245 BRL/MWh***

 **En ligne avec l'objectif de contractualisation de 70-80% des ventes (marché libre ou règlementé) sur le long terme**

**Moyenne basée sur une inflation annuelle des prix de 4,7%*

SIGNATURE D'UN 3^E PROJET LE 20 MAI 2016 : VALE DO PARANÁ

- Création d'une société commune entre Vale do Paraná (60%) et Albioma (40%)
- Extension de la cogénération existante (48 MW de capacité future)
- Ventes d'électricité sécurisées sur 25 ans au prix de 243 BRL/MWh (base 2016) à compter du 1^{er} janvier 2021 (soit 120 GWh)
- Investissement d'environ 100 MBRL (base 2016) majoritairement financé par emprunt BNDES
- Mise en service prévue : 2021
- **Obtention du permis de raccordement au réseau en février 2017 conformément au plan de marche**



5. RÉSULTATS FINANCIERS 2016

Julien Gauthier, Directeur Général Adjoint – Finances

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ZONE/ACTIVITÉ

<i>(En millions d'euros)</i>	2016	2015	Var 16/15
France - Biomasse Thermique	301,5	288,1	+5%
France - Solaire ⁽¹⁾	42,7	42,6	+0%
Brésil	17,7	13,7	+29%
Holding et autres	5,9	5,3	+11%
Chiffre d'affaires	367,8	349,6	+5%
France - Biomasse Thermique	96,0	83,9	+14%
France - Solaire ⁽¹⁾	31,4	32,6	-4%
Maurice (MEE)	3,2	3,1	+5%
Brésil	7,2	4,6	+57%
Holding et autres	(6,3)	(4,3)	-48%
EBITDA	131,4	119,9	+10%
RNPG de l'ensemble consolidé	33,0	30,2	+9%

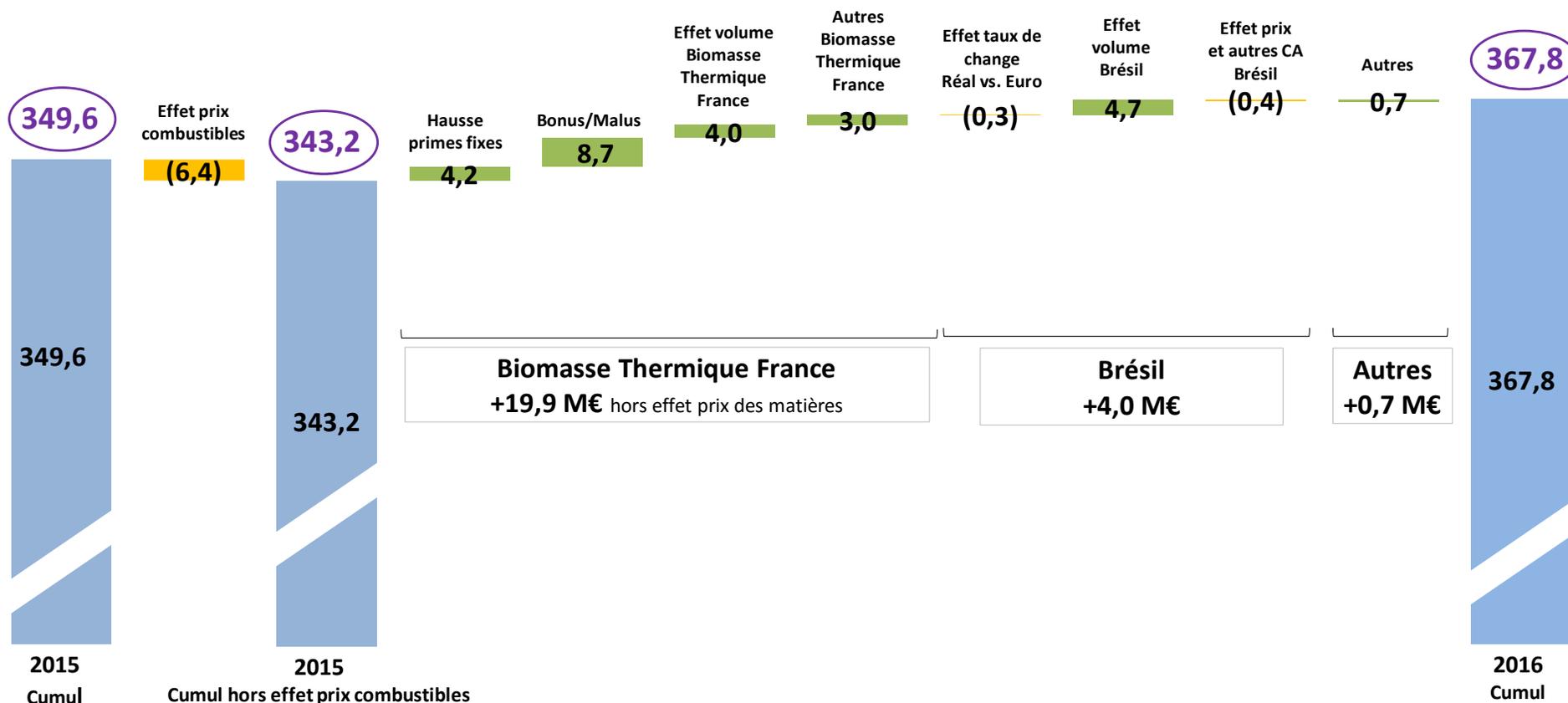
- Disponibilité élevée des installations France Thermique et signature de nouveaux avenants sur Bois-Rouge
- Solaire stable
- Bonnes performances opérationnelles au Brésil malgré une campagne bagasse courte

(1) Y compris Espagne et Italie.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN FORTE PROGRESSION

Hors effet prix des combustibles, le chiffre d'affaires est en augmentation de 7% par rapport à 2015 grâce notamment à la bonne performance opérationnelle des installations biomasse thermique France, aux révisions tarifaires obtenues auprès d'EDF et à l'effet année pleine de Codora au Brésil (acquisition en août 2015)

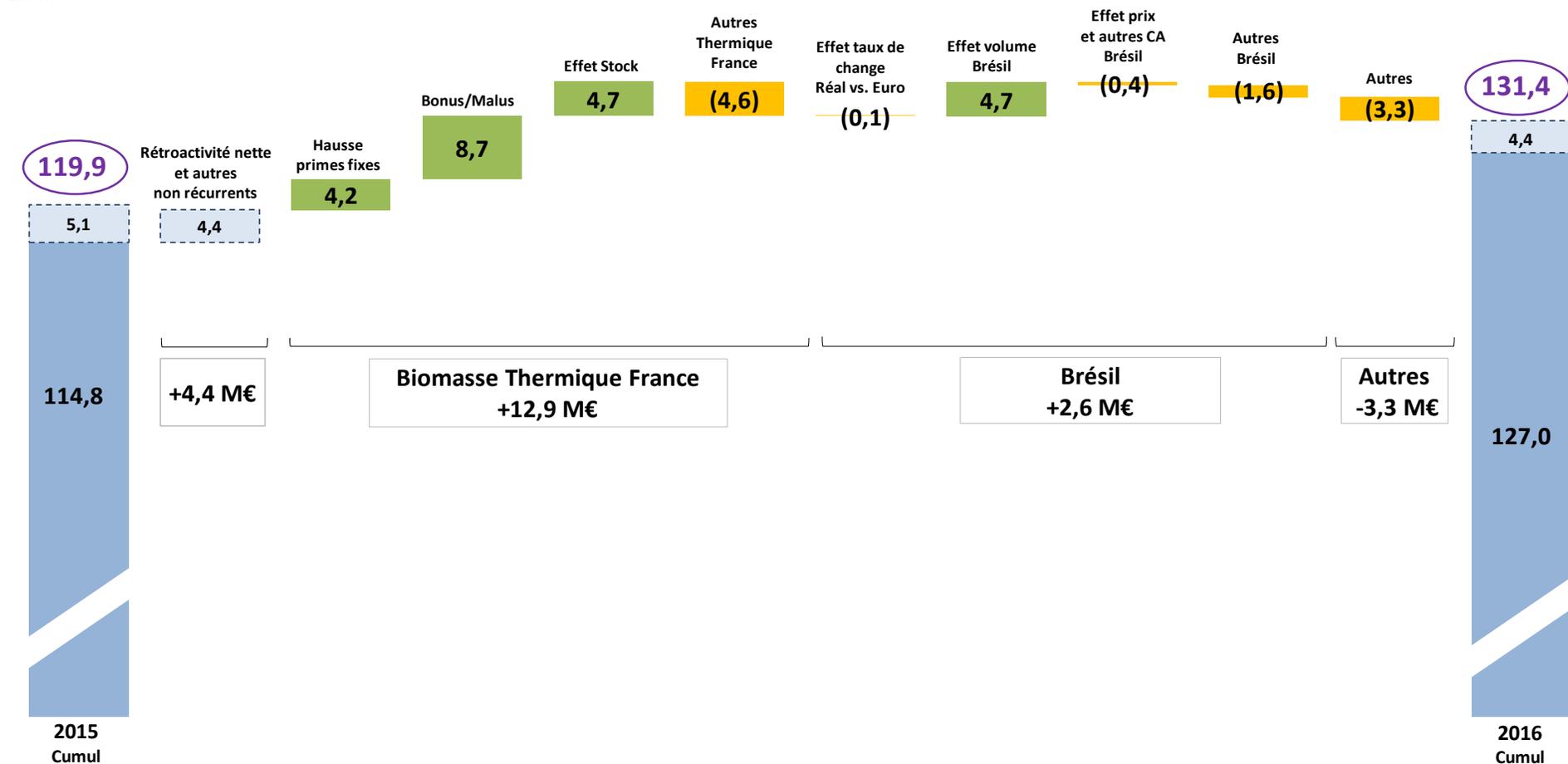
En M€



EBITDA DE 131,4 M€ EN HAUSSE DE 10%

EBITDA en progression significative par rapport à N-1 notamment du fait de : (i) la bonne performance opérationnelle des centrales biomasse thermique France, (ii) la rétroactivité obtenue auprès d'EDF à la suite de la signature des nouveaux avenants, (iii) un effet stock favorable en fin d'année et (iv) l'effet variation de périmètre au Brésil

En M€



RNPG EN HAUSSE DE 9%

Le RNPG inclut les effets liés à : (i) la rétroactivité et autres éléments non-récurrents et (ii) la variation de périmètre au Brésil (charges financières et amortissements sur la totalité de l'année)

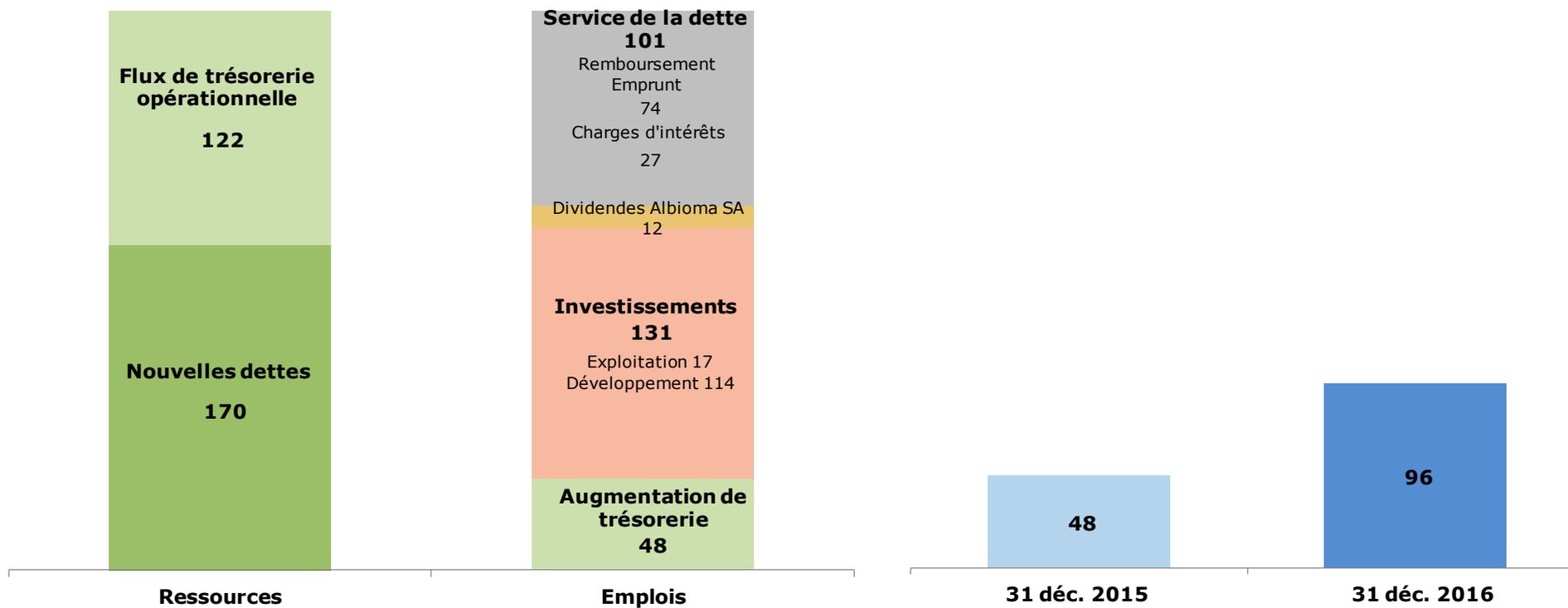
En M€



UNE TRÉSORERIE EN NETTE AMÉLIORATION À 96 M€

Cash-flow 2016

Trésorerie Groupe



NOUVEAUX FINANCEMENTS SIGNÉS EN 2016

- Refinancement des dettes existantes et des travaux de mise aux normes IED
 - Signature de 135 M€ le 1^{er} juillet pour refinancer la dette existante et les investissements de traitement des fumées de l'installation du Gol avec une maturité de 12 ans
 - Signature de 144 M€ le 30 décembre pour refinancer la dette existante et les investissements de traitement des fumées de l'installation de Bois-Rouge avec une maturité de 16 ans
- Financement des nouveaux projets
 - Signature de 45 M€ le 27 juillet pour financer la construction de la turbine à combustion de Saint-Pierre avec une maturité de 24 ans

UN BILAN SOLIDE POUR FINANCER LA CROISSANCE

- Durée de vie résiduelle allongée de 9 à 11 ans
- Taux moyen d'intérêt Groupe 4,4% (dont France à 3,8% et Brésil à 16,4%)
- 93% de dettes couvertes ou à taux fixe
- Dettes projets sans recours sauf dette Brésil (32 M€) et projets en construction

<i>(En millions d'euros)</i>	31-déc-16	31-déc-15	<i>Variation</i>
Dettes projets	563	476	18%
Dettes corporate	85	80	6%
Total dette brute	648	556	17%
Trésorerie	(96)	(48)	100%
Dépôts de garantie et équivalents	(3)	(6)	-50%
Total dette nette	549	502	9%
Dettes nettes / EBITDA 12 mois glissants	4,2x	4,2x	
Dettes nettes hors projets en construction / EBITDA 12 mois glissants	3,6x	4,0x	
Gearing*	125%	123%	

* Dette nette / Capitaux propres

POINT SUR LA PERFORMANCE DU PREMIER TRIMESTRE

FRANCE

- Biomasse thermique – hausse de +4% du CA hors effet prix matières premières:
 - Très bonne performance des installation (+0,9 pts de disponibilité)
 - Rémunération complémentaire liée aux équipement de traitement des fumées de l'unité ALG-B
- Solaire :
 - Performance stable des installations (CA en hausse de +1% vs 2016)

BRÉSIL

- Maintenance annuelle des deux centrales pendant l'inter-campagne sucrière
- Début de campagne retardé sur les deux sites

MAURICE

- Excellente performances des centrales (+1,2 pts de disponibilité)

OBJECTIFS 2017

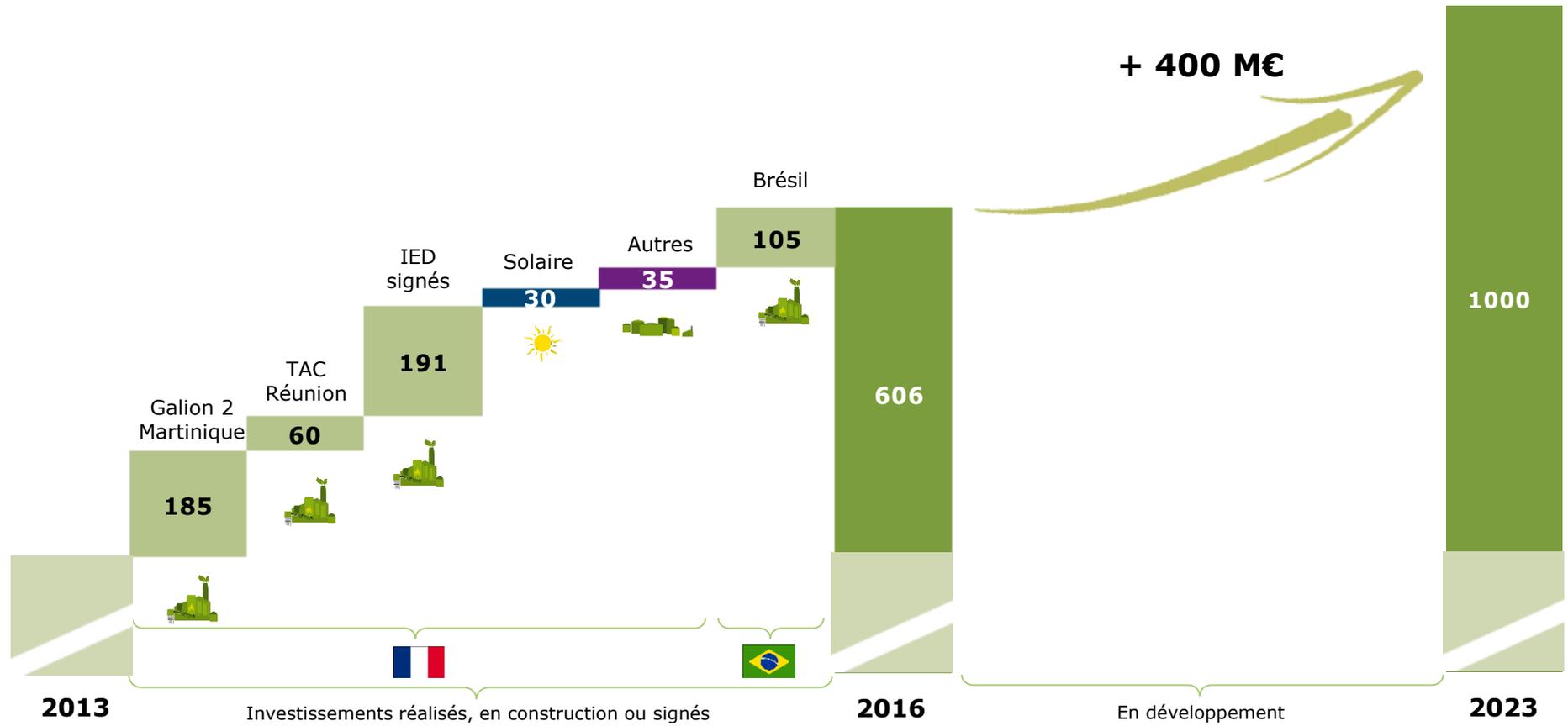
<i>En millions d'Euros</i>	2016		2017
	Publié	Récurrent	
EBITDA	131	127	130-138
RNPG	33	29	30-35

6. PERSPECTIVES

Frédéric Moyne, Directeur Général

SYNTHÈSE DU PLAN DE CROISSANCE 2013-2023

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS – 1 MILLIARD D'EUROS SUR 10 ANS



Chiffres présentés en millions d'euros

ALBIOMA : VALEUR DE CROISSANCE ET DE RENDEMENT

- ▶ 60% du plan d'investissement déjà sécurisés qui devraient se traduire par un palier de croissance en 2018
- ▶ Objectif de doublement du résultat net part du Groupe en 10 ans, base 2013
- ▶ Confirmation de la politique de distribution de 50% du RNPG hors exceptionnel
- ▶ **Proposition de distribution du dividende sur exercice 2016 : 0,57€ par action**
 - Payable 100% en cash ou 50% cash et 50% en actions Albioma
 - **Prime de fidélité de 10%** pour les actions détenues au nominatif depuis plus de 2 ans (0,62 €)

7. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Michèle Remillieux, Présidente du Comité des Nominations et Rémunérations

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Principes généraux

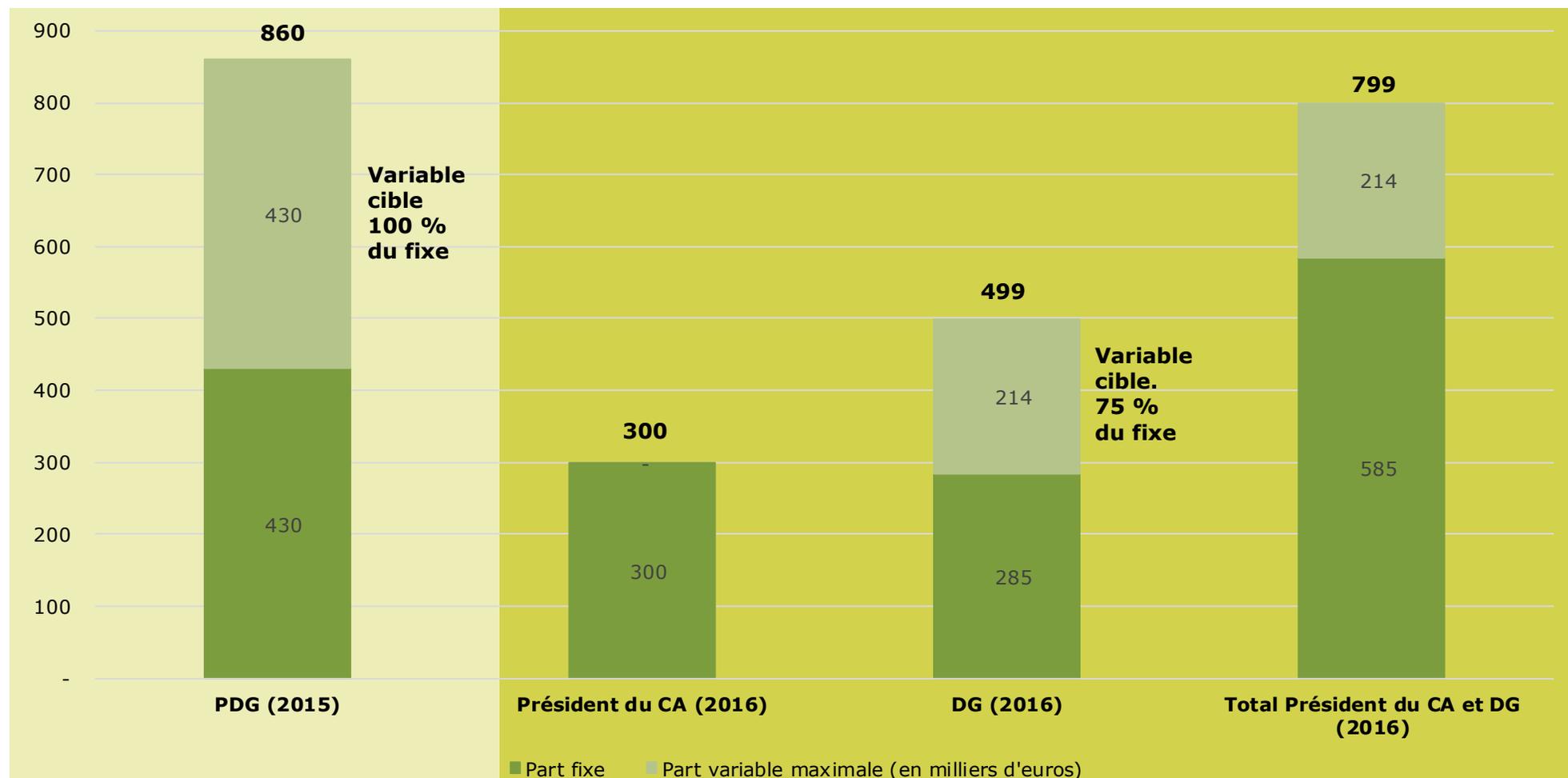
- Compétitivité et rétention
- Équité interne et performance
- Exhaustivité et appréciation globale
- Équilibre entre les différentes composantes de la rémunération
- Utilisation de données comparatives tenant à la fois aux standards de marché et aux pratiques de sociétés comparables
- Cohérence, transparence, stabilité et intelligibilité des règles appliquées
- Adaptation à la stratégie et au contexte de l'entreprise, conformité à l'intérêt social
- Prise en compte de l'importance des responsabilités effectivement assumées

Le Comité des Nominations et Rémunérations

- Émanation du Conseil d'Administration, composé de deux Administrateurs indépendants
- Organe clé dans la préparation des décisions du Conseil d'Administration relatives à la gouvernance et aux rémunérations, avec une compétence élargie en matière de ressources humaines et d'organisation
- Principales attributions
 - Performances et rémunérations des dirigeants mandataires sociaux
 - Politique d'intéressement à long terme des dirigeants et du personnel
 - Composition du Conseil d'Administration et rémunération des Administrateurs
 - Organisation et structure du Groupe
 - Plan de succession des dirigeants et des principaux cadres du Groupe

RÉMUNÉRATIONS CIBLES 2016 : PRINCIPAUX ÉQUILIBRES

Base annuelle



PERFORMANCE 2016 ET RÉMUNÉRATIONS VARIABLES

Président-Directeur Général (5 mois) et Directeur Général (7 mois)

Part quantitative (66 % du variable cible)

<i>En millions d'euros</i>	Objectif	Niveau atteint
EBITDA	122	131
RNPG	25	33
FCF	80	104

Taux d'atteinte : 100 %

Part qualitative (34 % du variable cible)

Objectifs

- Ressources humaines et sécurité du personnel
- Performance industrielle et économique en France et au Brésil
- Réalisation du projet Galion 2
- Développement de l'activité Solaire
- Évolution de l'activité Biométhanisation
- Financement du plan d'investissement 2013-2023
- Développement durable

Taux d'atteinte : 90 %

Part variable 2016 : 96,6 % du variable cible

RÉMUNÉRATIONS 2016 : AUTRES COMPOSANTES

Autres éléments de rémunération

	Président du Conseil d'Administration	Directeur Général
Contrat de travail	Non	Suspension la première année puis renonciation à compter du 01/06/2017
Indemnité de départ (AG du 24/05/2016)	Non	15 mois fixe et variable à compter de la renonciation au contrat de travail (01/06/2017)
Indemnité de non-concurrence (AG du 24/05/2016)	Non	6 mois fixe et variable à compter de l'année 1 pendant 12 mois
Prise en charge des cotisations à une assurance perte d'emploi (GSC)	Non	Prise d'effet à compter du 01/06/2017

LTI 2016-2019 : ACTIONS DE PERFORMANCE (PLAN 2016)

Période d'acquisition : 3 ans – Pas de période de conservation

EBITDA

- **Pondération** : 33,33 %
- **Objectif** : croissance EBITDA 2018 vs. 2015
- **Mesure** : attribution linéaire entre +25% et +45%

BNPA

- **Pondération** : 33,33 %
- **Objectif** : croissance BNPA 2018 vs. 2015
- **Mesure** : attribution linéaire entre +15% et +30%

TSR

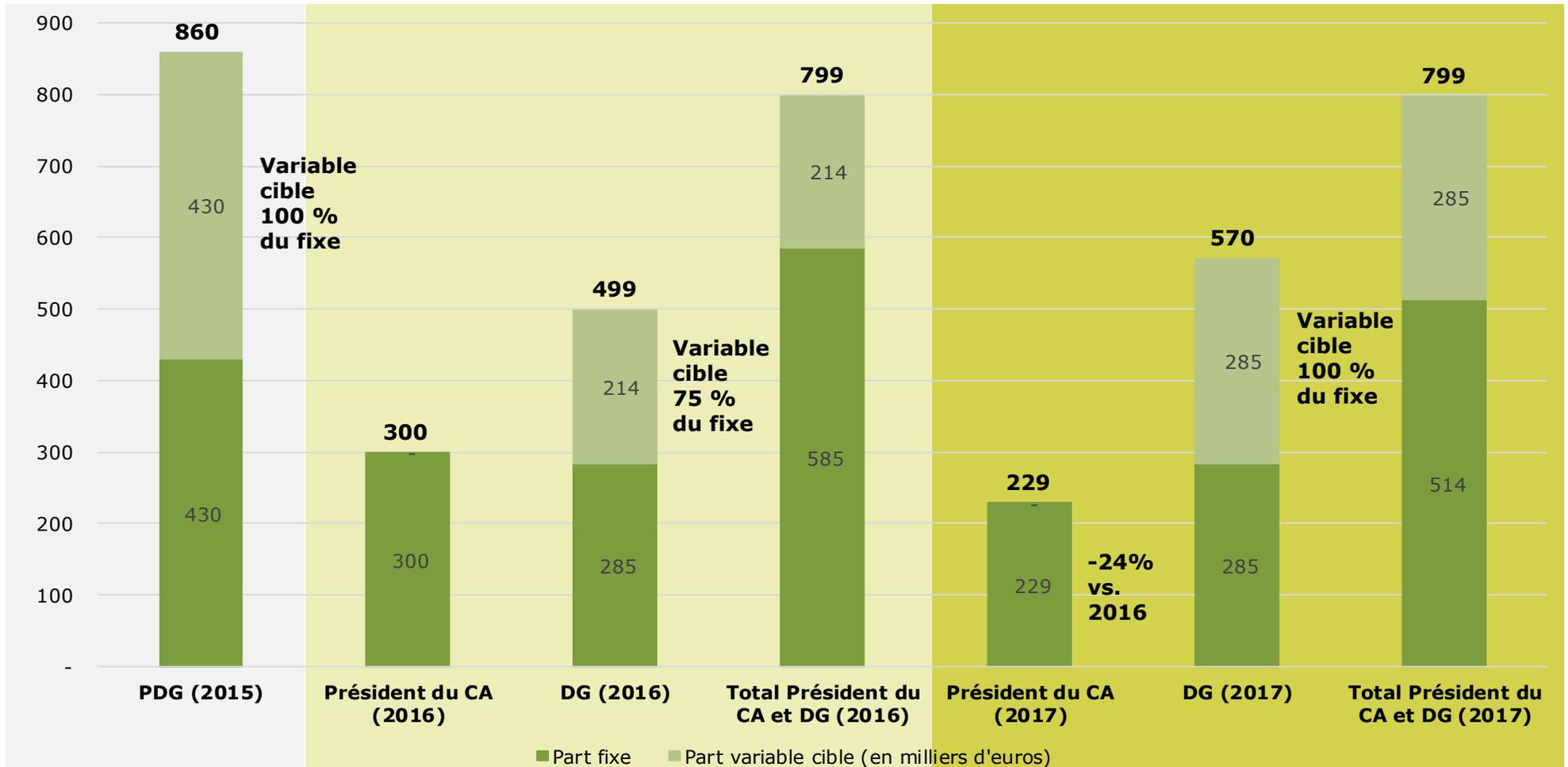
- **Pondération** : 33,33 %
- **Objectif** : surperformance de l'évolution du cours de bourse dividende net réinvesti vs. évolution CAC Small Net Return (CACSN) du 24/05/2016 au 24/05/2019
- **Mesure** : attribution linéaire entre +0% et +5%

Autres caractéristiques du plan

- Autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2016 : **plus de 94 % de votes favorables**
- **2 %** du capital (596 000 actions)
- Mandataires sociaux
 - Directeur Général : c. 60 000 actions
 - Président du Conseil d'Administration : c. 60 000 actions
- **Actions existantes** exclusivement (pas de dilution)

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2017 (1/2)

Principales évolutions vs. 2016 (rémunérations cibles)



POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2017 (2/2)

Une rémunération variable repensée pour le Directeur Général

	Pondération (en % du niveau maximal de la part variable)	Montant cible (en euros)
Indicateurs financiers		
EBITDA consolidé 2017	22%	62 700
Résultat net part du Groupe consolidé 2017	22%	62 700
Free cash-flow d'exploitation consolidé 2017	22%	62 700
Sous-total indicateurs financiers	66%	188 100
Indicateurs extra-financiers quantitatifs : plan directeur sécurité 2017-2020		
Diminution (en %) du taux de fréquence des accidents du travail 2017 vs. 2016	4%	11 400
Diminution du taux de gravité des accidents du travail 2017 vs. 2016	4%	11 400
Sous-total indicateurs extra-financiers quantitatifs	8%	22 800
Indicateurs extra-financiers qualitatifs		
Ressources humaines et gestion des compétences		
Développement durable et transition énergétique		
Développement international	26%	74 100
Développement commercial		
Développement de l'activité Solaire		
Sous-total indicateurs extra-financiers qualitatifs	26%	74 100
Total	100%	285 000

8. QUESTIONS ET RÉPONSES

9. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Daniel Escudeiro, Mazars, pour le collège des Commissaires aux Comptes



ALBIOMA

***Rapports des Commissaires aux comptes
Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2017***

Daniel ESCUDEIRO, Mazars



pwc



M A Z A R S

- Rapport sur les comptes annuels
 - 1^{ère} résolution : Approbation des comptes sociaux d'Albioma SA au 31 décembre 2016
 - Pages 226 et 227 du Document de référence 2016
 - « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice »

- Rapport sur les comptes consolidés
 - 2^{ème} résolution: Approbation des comptes consolidés du groupe Albioma au 31 décembre 2016
 - Pages 196 et 197 du Document de référence 2016
 - « Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation »

- Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés
 - Pages 121 à 128 du Document de référence
 - Aucune convention ni engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de votre Assemblée générale
 - Poursuite de l'exécution de la convention d'apport en compte courant d'associé à la société Méthanéo, déjà approuvée au cours d'exercices antérieurs. Cette convention, ne présentant plus de caractère de convention réglementée, a été déclassée par le Conseil d'administration du 28 février 2017.
 - Les autres conventions et engagements approuvés au cours des exercices antérieurs n'ont donné lieu à aucune exécution en 2016

- Rapport sur le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne
 - Page 50 du Document de référence
 - Le rapport du Président n'appelle pas d'observation de notre part

- Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées (rapport sur les « Informations RSE »)
 - Pages 247 à 250 du Document de référence 2016
 - Notre rapport n'appelle pas de commentaires particuliers à porter à votre attention

- Autorisations à donner au Conseil d'administration pour :

18 ^{ème} résolution	Réduction de capital par annulation d'actions achetées
19 ^{ème} et 20 ^{ème} résolutions	Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital et/ou titres de créances
21 ^{ème} résolution	Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital et/ou titres de créances réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

Nos rapports, figurant en pages 322 à 325 du Document de référence, sur ces différentes résolutions n'appellent pas d'observations particulières de notre part.

Nous établirons, le cas échéant, des rapports complémentaires lors de l'usage de ces autorisations par votre Conseil d'administration.

10. PRÉSENTATION ET VOTE DES RÉOLUTIONS

Mickaël Renaudeau, Secrétaire Général

QUORUM DÉFINITIF ET MODALITÉS DE VOTE

- Annonce du quorum définitif
- Règles de majorité applicables
- Fonctionnement des boîtiers de vote électronique

RÉSOLUTIONS 1 ET 2 : PRÉSENTATION

Approbation des comptes annuels et consolidés

Approbation des comptes annuels

- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2016
- Bénéfice net de **12,6 millions d'euros**
- Approbation des charges et dépenses dites « somptuaires » (néant sur l'exercice 2016)

Approbation des comptes consolidés

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2016
- Résultat net part du Groupe de **33,0 millions d'euros**

RÉSOLUTION 1 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Première résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

RÉSOLUTION 2 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016

RÉSOLUTIONS 3 ET 4 : PRÉSENTATION

Affectation du résultat et paiement du dividende en actions

Affectation du résultat

- Proposition d'un dividende de **0,57 euro par action** (distribution induite de 59 % du résultat net part du Groupe 2016 hors éléments exceptionnels)
- Détachement du coupon le **8 juin 2017** et mise en paiement le **10 juillet 2017**
- Report à nouveau après affectation de **78,3 millions d'euros**

Paiement du dividende en actions

- Option pour le paiement de **50 % du dividende (0,285 euro par action) en action nouvelles**
- Délai d'option du **8 juin 2017 au 28 juin 2017**
- Règlement-livraison le **10 juillet 2017**
- **Prix d'émission fixé ce jour par le Conseil d'Administration** (90 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende, arrondie au centime d'euro supérieur)

RÉSOLUTION 3 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Troisième résolution

Affectation du résultat et fixation du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2016

RÉSOLUTION 4 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Quatrième résolution

Option pour le paiement du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2016 en actions nouvelles

RÉSOLUTIONS 5, 6 ET 7 : PRÉSENTATION (1/2)

Say on Pay 2016

- **Code AFEP-MEDEF** : consultation des actionnaires sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos aux dirigeants mandataires sociaux
- **Caractéristiques du vote**
 - **Vote impératif** : en cas de rejet par l'Assemblée Générale de la résolution, le Conseil d'Administration fera obligatoirement état dans un communiqué de presse des suites données à cet avis défavorable
 - Compte tenu de la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, trois résolutions présentées
 - Période du 1^{er} janvier au 31 mai 2016 : éléments de la rémunération de Jacques Pétry **due** au titre de **l'exercice 2016** et éléments de la rémunération **attribuée** au titre de **l'exercice 2016, en lien avec ses fonctions de Président-Directeur Général** (résolution 5)
 - Période du 1^{er} juin au 31 décembre 2016 : éléments de la rémunération de Jacques Pétry **due** au titre de **l'exercice 2016** et éléments de la rémunération **attribuée** au titre de **l'exercice 2016, en lien avec ses fonctions de Président du Conseil d'Administration** (résolution 6)
 - Période du 1^{er} juin au 31 décembre 2016 : éléments de la rémunération de Frédéric Moyne **due** au titre de **l'exercice 2016** et éléments de la rémunération **attribuée** au titre de **l'exercice 2016, en lien avec ses fonctions de Directeur Général** (résolution 7)

RÉSOLUTIONS 5, 6 ET 7 : PRÉSENTATION (2/2)

<i>En milliers d'euros</i>	Jacques Pétry, Président-Directeur Général (01/01/2016-31/05/2016)	Jacques Pétry, Président du Conseil d'Administration (01/06/2016-31/12/2016)	Frédéric Moyne, Directeur Général (01/06/2016-31/12/2016)
Rémunération fixe	179,17	175,00	166,25
Rémunération variable annuelle	173,08	n/a	120,45
Rémunération variable différée	n/a	n/a	n/a
Rémunération exceptionnelle	n/a	n/a	n/a
Stock-options, actions de performance	644,25	n/a	644,25
Jetons de présence	n/a	n/a	n/a
Avantages en nature	16,56	5,30	8,81
Indemnité de départ	-	n/a	-
Indemnité rémunérant un engagement de non-concurrence	-	n/a	-
Régime de retraite supplémentaire	n/a	n/a	n/a

RÉSOLUTION 5 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Cinquième résolution

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Jacques Pétry, Président-Directeur Général (période du 1^{er} janvier au 31 mai 2016)

RÉSOLUTION 6 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Sixième résolution

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Jacques Pétry, Président du Conseil d'Administration (période du 1^{er} juin au 31 décembre 2016)

RÉSOLUTION 7 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Septième résolution

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Frédéric Moyne, Directeur Général (période du 1^{er} juin au 31 décembre 2016)

RÉSOLUTIONS 8 ET 9 : PRÉSENTATION (1/3)

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

- Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 (Sapin 2) : l'Assemblée Générale doit désormais approuver les principes et critères applicables à la détermination, la répartition et l'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux
- **Caractéristiques du vote**
 - **Vote impératif**
 - En cas de rejet par l'Assemblée Générale de la résolution, application des principes et critères précédemment approuvés ou, en l'absence de tels principes et critères, détermination de la rémunération conformément à la rémunération attribuée au titre de l'exercice précédent
 - Approbation de l'Assemblée Générale requise pour toute modification des principes et critères soumis au vote
 - Versement des éléments variables de la rémunération soumis à l'avis favorable de la prochaine Assemblée Générale
 - **Deux résolutions**
 - Politique de rémunération des **dirigeants mandataires sociaux non exécutifs** (Président du Conseil d'Administration) (résolution 8)
 - Politique de rémunération des **dirigeants mandataires sociaux exécutifs** (Directeur Général et, le cas échéant, Directeurs Généraux Délégués) (résolution 9)

RÉSOLUTIONS 8 ET 9 : PRÉSENTATION (2/3)

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

	Dirigeants mandataires sociaux exécutifs	Dirigeants mandataires sociaux non exécutifs
Rémunération fixe annuelle	Déterminée sur la base d'une analyse des pratiques d'un panel de sociétés comparables et en tenant compte des performances des dirigeants	Idem
Rémunération variable annuelle	Part variable liée à l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs exigeants, en lien avec la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration	Pas de part variable
Jetons de présence	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant
Actions de performance ou options de souscription ou d'achat d'actions	<p>Intéressement à long terme visant à assurer l'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Conditions de performance exigeantes, mêlant critères internes et externes▪ Horizon de performance d'au moins 3 ans▪ Perte des options ou actions attribuées en cas de départ anticipé	Néant pour l'avenir
Rémunérations liées à la prise de fonctions	Néant	Néant
Rémunérations liées à la cessation des fonctions	Indemnité de départ ou indemnité rémunérant un engagement de non-concurrence, en conformité avec les principes du Code AFEP-MEDEF	Néant

RÉSOLUTIONS 8 ET 9 : PRÉSENTATION (3/3)

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

	Dirigeants mandataires sociaux exécutifs	Dirigeants mandataires sociaux non exécutifs
Rémunérations liées à des conventions conclues avec la Société ou son Groupe	Néant (les contrats de travail dont peuvent bénéficier les dirigeants exécutifs sont, le cas échéant, résiliés ou suspendus si des circonstances particulières le justifient)	Néant
Avantages en nature, prévoyance et retraite	Prise en charge d'un véhicule de fonction et des cotisations à la GSC, réintégrations de charges liées à l'application du régime de l'assurance prévoyance	Idem
Autres éléments de rémunération	Néant	Néant

RÉSOLUTION 8 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Huitième résolution

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux non exécutifs à compter du 1^{er} janvier 2017

RÉSOLUTION 9 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Neuvième résolution

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs à compter du 1^{er} janvier 2017

RÉSOLUTION 10 : PRÉSENTATION

Conventions et engagements règlementés (art. L. 225-38 C. com.)

- **Aucune convention ni aucun engagement** dits « règlementés » au sens de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'ont été autorisés au cours de l'exercice 2016
- Le **rapport spécial** des Commissaires aux Comptes en fait état et mentionne les conventions et engagements autorisés au cours d'exercices antérieurs et dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2016
- **Prise acte** de l'absence de convention ou engagement nouveau

RÉSOLUTION 10 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Dixième résolution

Approbation des conventions et engagements relevant des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce

RÉSOLUTIONS 11 À 14 : PRÉSENTATION (1/2)

Renouvellement de mandats d'Administrateur

Jacques Pétry



- 62 ans, diplômé de Polytechnique et Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées
- Détient 77 049 actions
- Ex-PDG de Sita et Suez Environnement
- Administrateur (non indépendant) depuis 2011, PDG de 2011 à 2016, Président du CA depuis juin 2016
- Mandat de 4 ans expirant en 2021

Jean-Carlos Angulo



- 68 ans, diplômé de l'École des Mines de Nancy
- Détient 715 actions
- Ex-DGD de Lafarge
- Administrateur indépendant depuis 2013, Président du Comité des Engagements et membre du Comité RSE
- Mandat de 4 ans expirant en 2021

RÉSOLUTIONS 11 À 14 : PRÉSENTATION (2/2)

Renouvellement de mandats d'Administrateur

Financière Hélios



Financière Hélios / Altamir

- Premier actionnaire d'Albioma, avec 13,4 % du capital
- Administrateur (non indépendant) depuis 2005, membre du Comité des Engagements
- Mandat de 4 ans expirant en 2021

Maurice Tchenio

- 74 ans, diplômé de HEC et de la Harvard Business School
- PDG d'Altamir et d'Apax Partners

Michèle Remillieux



- 70 ans, ingénieur en informatique
- Détient 403 actions
- Ex-DGD de Hay Groupe France
- Administrateur indépendant depuis 2013, Présidente du Comité des Nominations et Rémunérations
- Mandat de 4 ans expirant en 2021

RÉSOLUTION 11 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Onzième résolution

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jacques Pétry

RÉSOLUTION 12 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Douzième résolution

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jean-Carlos Angulo

RÉSOLUTION 13 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Treizième résolution

Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Financière Hélios

RÉSOLUTION 14 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Quatorzième résolution

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Mme Michèle Remillieux

RÉSOLUTIONS 15 ET 16 : PRÉSENTATION

Nomination de nouveaux Administrateurs

Bpifrance Investissement (Émilie Brunet)



Bpifrance Investissement

- Franchissement en hausse, le 27 mars 2017, du seuil de 5 % du capital
- Proposition de nomination (Administrateur non indépendant) pour un mandat de 4 ans expirant en 2021
- Participation envisagée au Comité des Engagements et au Comité RSE

Émilie Brunet

- 34 ans, diplômée de l'ESCP Europe
- Directrice d'Investissement, division *Mid & Large Caps* de Bpifrance Investissement

Frédéric Moyne



- 41 ans, diplômé d'HEC
- Détient 20 601 actions
- Chez Albioma depuis 2000 (missions de développement de projets, de gestion des achats, de financement des projets et de la holding, de M&A et de relations investisseurs)
- Directeur Général Adjoint de 2012 à 2016, Directeur Général depuis juin 2016
- Proposition de nomination (Administrateur non indépendant) pour un mandat de 4 ans expirant en 2021

RÉSOLUTION 15 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Quinzième résolution

Nomination aux fonctions d'Administrateur de la société Bpifrance Investissement

RÉSOLUTION 16 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Seizième résolution

Nomination aux fonctions d'Administrateur de M. Frédéric Moyne

RÉSOLUTIONS 17 ET 18 : PRÉSENTATION

Programme de rachat d'actions

- **Résolution 17** : renouvellement de l'autorisation existante de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, **notamment en vue de la mise en œuvre du contrat de liquidité et du service des plans d'attribution gratuite d'actions de performance**
 - 18 mois
 - Montant maximal cumulé des achats : 30 millions d'euros
 - Prix maximal des achats : 24 euros
 - Principaux objectifs susceptibles d'être poursuivis
 - Contrat de liquidité
 - Service des plans d'attribution gratuite d'actions de performance, épargne salariale
 - Annulation par réduction de capital (résolution 18)
 - Remise en paiement ou échange dans le cadre d'opérations de croissance externe
 - **Autorisation suspendue en période d'offre publique**
- **Résolution 18** : mise en œuvre de l'objectif d'annulation des actions rachetées en autorisant le Conseil d'Administration à réduire le capital (renouvellement de l'autorisation existante aux mêmes conditions)
 - 18 mois
 - Limite de 10 % du capital par période de 24 mois
 - Rapport des Commissaires aux Comptes

RÉSOLUTION 17 (ORDINAIRE)

Mise au vote

Dix-septième résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

RÉSOLUTION 18 (EXTRAORDINAIRE)

Mise au vote

Dix-huitième résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en vue de réduire le capital par voie d'annulation d'actions acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

RÉSOLUTIONS 19 À 23 : PRÉSENTATION

Gestion des fonds propres

Émissions avec maintien du DPS (19 et 20)

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour émissions d'actions ou de titres composés (dont titres de créance) **avec maintien du DPS (rés. 19)**
- Plafond : 30 % du capital (200 M€ dette)
- Clause d'extension (15 %) en cas de demande excédentaire dans la limite du plafond **(rés. 20)**
- Durée de 26 mois
- Suspension en période d'offre publique

Incorporation de réserves (22)

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour réalisation d'augmentations de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes capitalisables
- Plafond : montant des sommes capitalisables
- Durée de 26 mois

Émissions réservées aux salariés (21)

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour émissions d'actions ou de titres de capital composés **avec suppression du DPS au bénéfice des adhérents à un PEE**
- Plafond : 2 % du capital, avec imputation sur le plafond de 30 % fixé par la rés. 19
- Décote max. de 20 % sur le cours
- Durée de 26 mois
- Suspension en période d'offre publique

Gestion des délégations non renouvelées (23)

- Proposition à l'Assemblée de mettre fin aux délégations antérieures non renouvelées, afin d'éviter qu'elles ne subsistent au-delà du 31 mai 2017

RÉSOLUTION 19 (EXTRAORDINAIRE)

Mise au vote

Dix-neuvième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital et/ou à des titres de créance

RÉSOLUTION 20 (EXTRAORDINAIRE)

Mise au vote

Vingtième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription en cas de demandes excédentaires en application de la dix-neuvième résolution

RÉSOLUTION 21 (EXTRAORDINAIRE)

Mise au vote

Vingt-et-unième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou un plan d'épargne groupe, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

RÉSOLUTION 22 (EXTRAORDINAIRE)

Mise au vote

Vingt-deuxième résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation serait admise

RÉSOLUTION 23 (EXTRAORDINAIRE)

Mise au vote

Vingt-troisième résolution

Proposition à l'Assemblée Générale de mettre fin, par anticipation, aux délégations de compétence consenties au Conseil d'Administration par les treizième, quatorzième, seizième, dix-septième et dix-huitième résolutions de l'Assemblée Générale du 28 mai 2015

RÉSOLUTION 24 : PRÉSENTATION

Modification de l'article 5 des statuts

- Proposition de modification de l'article 5 des statuts, relatif à **la compétence du Conseil d'Administration en matière de transfert de siège social**
- Mise en conformité avec la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 (Sapin 2), qui donne pouvoir au Conseil d'Administration pour transférer le siège social **sur l'ensemble du territoire national**, et non seulement au sein du même département ou d'un département limitrophe
- Décision du Conseil d'Administration reste soumise à la **ratification de la plus proche Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire**

RÉSOLUTION 24 (EXTRAORDINAIRE)

Mise au vote

Vingt-quatrième résolution

Modification des dispositions de l'article 5 des statuts relatives à la compétence du Conseil d'Administration en matière de transfert du siège social

RÉSOLUTION 25 (EXTRAORDINAIRE)

Mise au vote

Vingt-cinquième résolution

Pouvoirs pour l'exécution des formalités